

EMNE

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Du 20 juin 2017

***Absents excusés :** Alain Buffard - Yves Monnot - Jérôme Lefèbre - Didier Paineau
Absent : Christian Mesnier

***Procès-verbal du CA du 15 mai 2017**

Approuvé à l'unanimité.

***La Fruitière à énergies :**

L'assemblée constituante qui a eu lieu le 17 juin a suscité des retours positifs, beaucoup de dynamisme. Il s'agit maintenant de solliciter de nouveaux associés, assez rapidement car les retours de dossiers doivent être réalisés pour le 13 Août. En effet, pour pouvoir participer et voter, les nouveaux associés doivent être prévenus 30 jours avant l'Assemblée Générale qui aura lieu le 23 septembre à 9h30 à Quingey.

Nous comptons sur Bernard Portehault pour mettre l'information sur le site internet.

Un kit est en cours de préparation (internet + format papier) pour le lancement des souscriptions.

Le 7 Juillet un stand est prévu au marché de Mesmay.

Pour ceux qui voudront investir sous forme de CIGALES, le délai est trop court pour septembre. Ils seront donc absents pour le moment du comité de gestion et intégreront la prochaine AG ordinaire (peut-être en décembre). La mise en place des CIGALES se fera donc plutôt à l'automne.

***EMNE et la Fruitière**

Il n'y aura aucun lien de subordination du point de vue juridique. Leurs rôles respectifs seront dissociés mais complémentaires. Il y aura des liens car des membres d'EMNE sont aussi à la Fruitière. Certaines activités comme celles de la commission toitures sont encore à EMNE mais relèveront bientôt de la Fruitière : si des toits, des projets sont repérés par EMNE, l'information sera transmise à la Fruitière.

Et il y aura toujours des sujets, des thèmes, propres à EMNE : prospective – sobriété – éthique ...

Un fond de confiance (entre 20 et 30 000 €), porté par EMNE, permettrait d'employer un salarié pour la Fruitière. Le fond de confiance est une subvention du Conseil Régional et de la Caisse des Dépôts qui permet de lancer le projet, il est soutenu financièrement (pour un seul poste) pendant six à neuf mois.

Il est décidé, à l'unanimité, qu'EMNE prenne deux parts (de 500 € chacune) dans la Fruitière à Energies en tant que personne morale.

***Réunion de travail TEPCV avec la communauté de communes Loue-Lison du 6 juin**

La CCLL veut nous confier trois actions :

-d'abord l'action 5 : « Elle consiste à promouvoir l'acquisition de matériels plus respectueux de l'environnement par l'achat groupé en faveur des collectivités et par la sensibilisation du grand public à travers l'exemplarité des collectivités »

Il faut donc rédiger une proposition pour monter une centrale d'achats pour des produits permettant des économies d'énergie.

Ainsi on pourrait proposer des modèles chez un fournisseur avec qui nous aurons négocié, par exemple pour des chauffe-eaux solaires ou des vélos électriques; (procédure sur le même principe que pour le photovoltaïque)

Une équipe est formée pour chercher des propositions : Norbert Van Elst, Yves Berquand, Christophe Wuillermoz, Daniel Rey

→ Première réunion jeudi 29 juin à 20h chez Daniel. Penser à associer Ophélie Bornand. Il s'agit de tracer une feuille de route.

-une action Covoiturage : Jean-François a été sollicité par la commune de Quingey.

On pourrait envisager un partenariat avec Roue de Secours.

Il faut faire des propositions à la CCLL. Cela pourrait être vu par le même groupe que l'action précédente.

-Production d'énergies vertes : L'étude barrage de Quingey est déjà financée par le Conseil Départemental et l'ADEME, elle n'est plus éligible.

Possibilité : le barrage Rivex à Ornans ...

***Matinée « Développement des énergies renouvelables citoyennes » à l'Hôtel de Région, le 8 Juin.**

C'est un consortium de cabinets qui organisait pour le compte de la région un retour pour l'élaboration de la stratégie nécessaire pour le développement des énergies renouvelables en BFC.

Notamment grâce à la mobilisation de tous les acteurs. La Région présentera un bilan.

***Restitution de l'étude Développement des EnR sur l'ex-territoire de la CCCQ, le 13 Juin**

Thème : comment être un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

L'ambition est énorme, les collectivités doivent se mobiliser et investir. Tous les autres acteurs du territoire doivent également se mobiliser. Le projet éolien de Moini serait abandonné, mais un autre parc pourrait se développer sur le haut du canton (Epeugney.)

Mardi 27 juin à 17h30 une visite de la microcentrale de Fraisans est prévue. Rendez-vous sur place. Penser au co-voiturage.

***Remise du mémorandum EnR, le 15 Juin à la présidente de région**

Comme d'autres acteurs du territoire de BFC, onze entités associatives et coopératives, dont EMNE, ont travaillé sur la déclinaison de 11 préconisations pour réussir à créer un développement significatif des EnR en BFC d'ici 2050.

Jean-François, désigné porte-parole du groupe, a remis ce mémorandum à la présidente MG DUFAY qui s'est dite impressionnée par le travail accompli et a assuré que cette contribution servirait de base sérieuse pour que le Conseil Régional élabore sa politique en faveur du développement des EnR. Prochain débat le 30 juin en assemblée régionale plénière.

***Réunion des commissions**

-Communication : mercredi 5 Juillet à 9h, chez Agnès

-Ethique et sobriété : lundi 10 Juillet 16h chez Anita

-Toitures, prospective : lundi 26 Juin 19h. Rendez-vous chez Norbert pour visiter deux toitures.

***Questions diverses**

-A ce jour : 134 adhérents

Faire une relance par mail pour le renouvellement des cotisations.

-Résultats Aviva : nous avons obtenu une note de 86/100 par un jury régional et sommes arrivés premiers en Bourgogne-Franche-Comté. Cela ne suffit pas pour les trois premières places. Nous concourons encore, même si ce n'est pas dans le trio de tête.

Nous devons ce succès à Jeff, un grand **MERCI** à lui !

Prochain CA :

**Mardi 5 septembre à 20h
à Lavans-Quingey**